RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A.J.L.P IMMOBILIER
Société civile immobilière
Au capital de 100 euros
Siège social : [redacted]

Les soussignés :

Monsieur Jonathan GONCALVES, demeurant [redacted]
Monsieur Anthony GONCALVES, demeura [redacted]
Monsieur Lucas GONCALVES, demeurant [redacted]

agissant en qualité de seuls associés de la société A.J.L.P IMMOBILIER, société civile immobilière au capital de 100 euros, dont le siège est [redacted]

Après avoir exposé qu'une société a été constituée entre eux aux termes d'un acte sous signature privée en date du 1er février 2025,

Nomment en qualité de gérant de la Société pour une durée illimitée :

Monsieur Anthony GONCALVES,
demeurant [redacted]

Monsieur Anthony GONCALVES dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Anthony GONCALVES accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à PARIS
Le 1er février 2025

Jonathan GONCALVES

[redacted]

Lucas GONCALVES

[redacted]

A.G L.G J.G